



Dominique DANCOISNE – Consultante-Formatrice depuis 1994 – INEXFOR : OPAC Certifié Qualité QUALIOP1 le 16/10/2019
Cabinet de Formation INEXFOR – 31, Avenue des Huttiers – F52 – 33260 LA TESTE DE BUCH – France
Contact : 06 84 84 16 17 E-Mail : dominique@inexfor.com <https://www.inexfor.com/>

Je mets en œuvre le RGPD pour mon activité de Consultant-Formateur Indépendant

Programme « Initiation Niveau 1 » sur UN jour – (Cette formation existe aussi en format « Initiation Niveau 2 » sur DEUX jours)

Intervenante

Dominique DANCOISNE,
Consultante-Formatrice Indépendante,
Certifiée ICPF niveau Expert – OPAC certifié Qualiopi
Diplômée Niveau I-DESS-Master CEGPI
Création d'Entreprise et Gestion de Projets Innovants - BdxIV-Titulaire DNT105 (Métier du DPO) et UADROA du Certificat de Spécialisation DPD en cours au CNAM.

Durée

1 journée de 7h en présentiel + 1h pédagogique individuelle en distanciel sous 30 J

Horaires

09h00 – 17h30 modulables en présentiel, et à définir pour le distanciel synchrone

Participants

Un seul stagiaire en formation individualisée.

Lieu

33 La Teste de Buch (ou autre lieu précisé sur devis) – Local adapté à la formation et équipé d'une connexion Internet

Moyens pédagogiques

Kit de documents-types numérisés, Exercices appliqués.

Ordinateur appartenant au participant.

Connexion Internet requise.

Répartition du temps

Théorie : 30 %
Pratique : 70 %

Programme 2020-v4–14/07/2020

Objectifs de développement des compétences professionnelles

- **Elaborer une liste** d'activités au sein de mon Organisme de Formation (OF) qui impliquent le traitement de Données à Caractère Personnel (DCP).
- **Créer l'une des fiches** de mon Registre des Traitements.
- Identifier les exigences relatives à la politique de protection des DCP dans mon OF.
- **Concevoir l'architecture et les bases informatiques** de ma Politique de Confidentialité des DCP.
- **Elaborer un document** de recueil de consentement du titulaire des DCP.

Public concerné

Consultants-Formateurs Indépendants, Dirigeants d'Organismes de Formation TPE, établis en France et **n'employant aucun salarié**, et qui sont de fait Responsables du traitement des DCP.

Pré-requis pour accéder à la formation (niveau Avancé)

Maîtriser les fondamentaux des [7 modules du socle de connaissances et de compétences professionnelles](#).

Méthode pédagogique

Approche par Compétences, apprentissage "*par l'action et dans l'action*", avec **accompagnement de la formatrice, en présentiel et en facilitation synchrone/asynchrone à distance**.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation pédagogique diagnostique** en début de formation, et **formative/acquisition de compétences**, au fur et à mesure de la formation.
- **Evaluation de la formation** par le participant, à **chaud** en fin de journée.
- Remise d'un **Certificat de Réalisation** qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles.
- Questionnaire **d'évaluation de la mise en œuvre des compétences développées**, à **froid** environ 6 mois après la fin de la formation.

Techniques pédagogiques

Apports méthodologiques, échanges, réalisation de documents concrets en lien avec l'activité d'un Organisme de Formation.

Programme de formation et de développement des compétences professionnelles

1. Acquérir les principes fondamentaux du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) – Organiser en interne les bases documentaires – Identifier les exigences de la CNIL.

- Dispositions générales, principales définitions, et sept principes en lien avec le traitement de DCP (licéité/loyauté/transparence, limitation des finalités, minimisation des données, exactitude des données, limitation de la conservation, sécurité, responsabilité).
- La méthodologie **ICIS** : **Inventorier, Cartographier, Informer, Sécuriser**.
 - **Inventorier** : **élaborer une première liste de mes traitements en tant qu'OF** (en direct et en sous-traitance éventuelle), en identifiant les « entités responsables ».
 - **Cartographier** : analyser les traitements actuels des DCP *pour le process* « clients/prospects » à titre *d'exemple* (Qui, Quoi, Pourquoi, Où, jusqu'à Quand, Comment) afin de **créer la fiche correspondante de mon Registre de Traitements de DCP**.
 - Identifier mes trois Registres obligatoires : responsable de traitement des DCP, sous-traitant, notifications de violations de DCP.
- Identifier les exigences, en France sous le contrôle de la CNIL, relatives à :
 - La politique de protection des DCP.
 - La mission du DPD (Délégué à la Protection des Données).
 - L'analyse de la conformité immédiate et dans le temps.
 - La gestion des réclamations, l'exercice des droits des personnes, la gestion des violations de DCP.

2. Communiquer sur ma démarche RGPD et la faire vivre.

- La méthodologie **ICIS** : **Inventorier, Cartographier, Informer, Sécuriser**.
 - **Informer** : **Elaborer les bases** d'une Politique de Confidentialité des DCP et **d'un document** de recueil de consentement du titulaire des DCP.
 - **Sécuriser** : Vérifier la nécessité d'une étude d'impact et les mesures actives de sécurité.
 - **Anticiper** la gestion d'une procédure de violation de DCP.

DISTANCIEL : Forfait de 01H00, utilisable en fractionné ou non, à utiliser sous 30 jours maximum après la fin de la formation présentielle. Réponses apportées aux questions relatives à la mise en œuvre du RGPD dans son activité.